

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
<b>Herausgeber:</b>	Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
<b>Band:</b>	4 (1928-1929)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	Avec des mitrailleurs attelés dans la région de Morat
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-704966">https://doi.org/10.5169/seals-704966</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

ries de l'Internationale. Selon les pays et les circonstances le socialisme poursuit ainsi, sous des formes diverses, mais toujours hypocrites, son œuvre d'anéantissement de la société moderne. Ne nous donnons pas la peine d'établir une différence subtile entre lui et le communisme. Il prépare les voies à ce dernier. Il est d'autant plus dangereux, qu'il présente toujours un visage affable, qu'il prétend chercher le bien, alors qu'il crée des foyers de mécontentement, qu'il favorise l'égoïsme qu'il entretient et attise les jahaines.

Chez nous, comme ailleurs, sa forme est doucereuse. Ses gestes et ses faits correspondent au seul et unique but: le règne d'un prétendu prolétariat, règne qui ne sera rien d'autre, que celui d'une clique d'intellectuels ou semi-intellectuels aux sentiments barbares et criminels, assoiffés d'égoïsme et de cupidité et qui jetteront l'ouvrier — comme en Russie à l'heure actuelle — dans une situation aussi bien au point de vue travail que salaire, mille fois pire que sous le régime actuel.

Il ne s'agit ici pas d'une question de régionalisme ou de quantité, c'est la qualité seule qui prime. Considérons d'ailleurs que les démocrates flamands n'exigent que l'usage de la langue et ne firent par intervenir pour les chefs une autre question quelconque. S. («La Tribune de Lausanne».)

Nous lisons dans la «Tribune de Lausanne» du 29 août l'intéressant article que voici:

### Avec des mitrailleurs attelés dans la région de Morat.

(De notre envoyé spécial)

Au moment où ces lignes paraîtront la seconde semaine du cours de répétition de la deuxième division sera largement entamée. Et l'on sera en pleines manœuvres dite brigade renforcée, au cours desquelles



Fahrende Soldaten-Kantine.

(Hohl, Arch.)

La question siamande est somme toute du fédéralisme. Jusqu'à présent, il arrivait fréquemment que les Flamands et les Wallons étaient incorporés dans les mêmes unités et cela aussi bien pour les périodes de réserve que pour les temps d'instruction. Il en résultait souvent des frictions; les Flamands demandant à être commandés dans leur langue. Les démocrates firent de cette question leur grand cheval de bataille et ne se rallierent au service de huit mois qu'à la condition expresse que les Flamands ne seraient plus incorporés dans les unités wallones, et qu'ils seraient commandés par des officiers parlant leur langue. Le problème est donc, comme dans notre armée, suscité part des Etats fédéralistes de langues différentes.

Toutefois, il ne faudrait pas que ce mouvement des démocrates flamands encourage certaines conceptions qui se font jour chez nous à la suite de l'affaire d'Appenzell. On soutient quelquefois, que les troupes cantonales doivent être exclusivement commandées par des cadres issus du canton qui les fournit. D'accord, à la condition que ce canton soit apte à mobiliser les cadres nécessaires aux unités qu'il met sur pied, que ces cadres soient des éléments de valeur et que du fait de cette loi, des cadres d'une valeur supérieure, mais d'un autre canton ne demeurent pas sans emploi.

Fribourgeois et Neuchâtelois s'affronteront dans la région de Morat. A cette occasion, le groupe de mitrailleurs attelés 2 se sera scindé. La quatrième compagnie, formée principalement de Jurassiens bernois, ira guerroyer avec les Fribourgeois, contre les troupes dont feront partie les deux autres compagnies, la 6 (Neuchâtelois) et la 5 (Soleurois). Mais, avant de se séparer ainsi, les trois compagnies ont travaillé en commun, une semaine durant, dans les environs de Chiètres. C'est là que votre envoyé spécial a eu l'occasion de suivre leurs exercices, qui présentaient un intérêt tout particulier, du fait de certaines innovations introduites dans ce groupe à titre d'essai.

Ces essais, disons-le d'emblée, ont pleinement réussi; dans leurs nouveaux champs d'activité, ces troupes ont donné des résultats si satisfaisants qu'il n'y aura sans doute aucun inconvénient à passer bientôt de l'expérience à la pratique, et ce dans toutes les divisions de notre armée.

### L'émulation qu'on ne stimule pas

...Du moins, espérons-le. Car la Bureaucratie ne règne pas seulement en maîtresse absolue dans l'administration des affaires publiques civiles. Son esprit de routine exerce souvent ses rayages en matière militaire,

et cela se comprend d'autant mieux, chez nous, que notre armée, depuis qu'elle est fédérale, n'a jamais vécu la guerre.

C'est d'ailleurs cette même sacro-sainte Routine qui s'oppose à ce que les mitrailleurs attelés portent un insigne les différant des mitrailleurs régimentaires. Et, pourtant, dans une armée de milices comme la nôtre, l'armée des «soldats-citoyens» par excellence chez nous, où le service militaire est resté très populaire dans cette armée dont chaque soldat aime à se distinguer d'une façon ou d'une autre, ne conviendrait-il pas de stimuler le plus possible une pareil besoin d'émulation?

Mais ne nous plaignons pas trop. Félicitons-nous plutôt que cette Routine ait permis, dans le cas qui nous occupe, qu'un officier animé d'un acharné désir de progrès pût se livrer simultanément à deux essais. Je veux parler de M. le major Isler, au civil un excellent ingénieur au service de la grande fabrique de chocolats P. C. K., à La Tour-de-Peilz, et, au militaire, un chef aux initiatives intelligentes et appréciées. C'est lui commande le groupe 2 de mitrailleurs attelés, dont j'ai eu l'occasion de suivre de très près la vie pendant deux journées. J'ai assisté à tous leurs exercices, prévus et imprévus: telle une visite inopinée du brigadier, le colonel de Diesbach; alarmées pour une revue, au soir d'une journée de dur labeur, les trois compagnies qui n'avaient plus qu'à attendre le repos et le repas, furent rééquipées et prêtes pour la parade en une demi-heure. Et le colonel ne cacha pas la grande satisfaction que lui donnait cette troupe admirablement formée.

Mais un essai, même, de narrer deux pareilles journées, n'entre pas dans le cadre de cet article. Je dois me borner aux deux innovations dont il est question plus haut.

#### **Les cyclistes au service des mitrailleurs**

Dans leur formation actuelle, les compagnies de mitrailleurs attelés comptent chacune plus d'une vingtaine d'hommes dont on ne sait guère que faire; les voitures ne sont pas assez nombreuses pour les porter. Ces soldats en sont réduits à suivre à pied. Si l'étape est longue, on comprend qu'ils arrivent au but avec un retard se chiffrant par une ou deux heures. Le major Isler a eu l'excellente pensée que des vélos leur conviendraient parfaitement. Il a demandé à Berne de lui en accorder une quinzaine par compagnie, à titre d'essai. Berne a consenti à en autoriser douze. Une circulaire fut envoyée aux hommes, avant le cours. Sur 88, 80 répondirent qu'ils étaient prêts à faire leur service en vélo. Dix d'entre eux proposèrent au surplus de venir en moto, et quatre en auto... Comme quoi, chez nous, les bonnes volontés ne font pas défaut. Il suffit de savoir les utiliser. —

Mais il fallut opérer un choix, et se contenter de trente-six pour le groupe entier. On constitua trois escouades formées, théoriquement, de douze hommes chacune (pratiquement la compagnie soleuroise reçut 18 cyclistes, et les deux compagnies welsches, ensemble, également 18, ainsi répartis: 1 chef, 5 agents de liaison, 4 signaleurs, 2 télémétrateurs, 2 agents de liaison et 1 signaleur étant détaché à l'état-major du groupe). Un officier fut spécialement chargé de l'instruction des cyclistes. Ce fut, en l'occurrence, le lieutenant Droz, qui, sachant remarquablement endiguer le zèle de ces hommes tout fiers de leur rôle à part, arriva, en quelques jours, à des résultats surprenants.

C'est merveille, en effet, de voir comment, sans être aidés par des sous-officiers, ainsi que cela se fait dans les écoles de recrues de l'arme, il forma à leurs

fonctions nouvelles, ces mitrailleurs et ces conducteurs brusquement transformés en cyclistes — et poursuivant par ailleurs leur instruction de mitrailleurs et de conducteurs, dans leurs compagnies respectives: équitation pour ceux-ci et tirs individuels pour ceux-là. La manche bordée d'un discret insigne noir, qu'ils arboraient avec une visible fierté, nous les avons vu filer à toute allure dans cette région tourmentée qui va de Chiètres à la Sarine, ou gagner quelque crête de forêt au sommet d'une colline y chercher un endroit propice d'où l'on pourrait balayer tel ou tel point; ou aller dénicher dans les villages des environs les commandants d'unités en manœuvres et leur remettre des messages. Car innombrables sont les services que des cyclistes peuvent rendre à une troupe de mitrailleurs attelés. A chaque instant se présente une occasion de les employer. Et dans tous les déplacements en campagne, ils seront bientôt indispensables pour patrouiller en avant de la colonne.

Bref, comme je l'ai dit, l'application de l'initiative s'est révélée si riche en heureux résultats que d'ici peu, sans doute, elle s'imposera pour toute notre armée.

#### **A la recherche du «tir indirect»**

La seconde idole du major Isler, et aussi sa grande idée, c'est le «tir indirect». Ici, disons-le tout de suite, l'idée aura de la peine à se faire jour, malgré l'ardeur que met son auteur à le propager. Nous en sommes en effet là en Suisse: personne ne croit chez nous au «tir indirect» des mitrailleuses — c'est-à-dire au feu sur des buts cachés au tireur — alors que dans les armées étrangères on en a fait abondamment usage dans la dernière guerre déjà. Les Allemands, par exemple, sont arrivés en cette matière, ainsi qu'en beaucoup d'autres, à un perfectionnement étonnant. Leurs mitrailleuses sont devenues de petits canons au tir d'une précision poussée à l'extrême.

Chez nous, on tâtonne. «On», c'est-à-dire que le major Isler, tout seul, dépourvu des instruments perfectionnés qui seraient indispensables, cherche, calcule, invente, trouve des moyens de fortune d'une ingéniosité admirable et... ne sait pas trop ce que cela donne. Car il est bien difficile de passer de la théorie à la pratique. Il faudrait avoir l'autorisation d'effectuer des tirs sérieux. Cependant, les expériences faites jusqu'ici sont très satisfaisantes. C'est pourquoi le major Isler ne désespère pas, et continue. Il sait trop l'importance énorme qu'aurait un succès du tir indirect. La portée du tir d'abord peut être portée de 2500 mètre, qu'elle est actuellement, à 3700 mètres, et, ensuite, chacun comprendra tous les avantages que l'on peut obtenir d'un tir ayant quelque chance de précision sur un but lointain et invisible. Voilà pourquoi il a choisi un lieutenant dans chacune des trois compagnies du groupe, dont il s'est fait des aides et continuateurs. Il sait tout aussi bien utiliser l'esprit d'initiative des officiers que celui des hommes.

J'a eu l'occasion d'assister à la mise en position, après de savants calculs, de trois mitrailleuses dont les gerbes étaient censées «arroser» une région située à plus de trois kilomètres. Cela m'entraînerait trop loin de dire à la suite de quels savants calculs — la recherche des probabilités est poussée à l'extrême — on parvient à la conviction que le but doit être atteint. Je me bornerai à vous déclarer quelque chose de certain: d'ici peu on parlera dans notre armée du tir indirect avec moins de dédain que jusqu'ici, et plus de profit. Cela, on le devra essentiellement au major Isler. P.

La «Tribune de Lausanne» du 29 août reproduit l'article suivant signé P. V.: